



Guide de rentrée scolaire 2024-2025

Périscolaire, inscriptions scolaires et accueils du mercredi, consultez le **guide de rentrée scolaire 2024-2025** pour toutes les modalités pratiques pour la rentrée de votre enfant.

depuis le 8 juillet : inscriptions aux temps périscolaires ouvertes et dossiers de réservations accueils de loisirs du mercredi disponibles

à partir du lundi 19 août, 8h15 : ouverture des réservations aux accueils de loisirs du mercredi

Inscriptions en ligne sur le **Portail famille** ou au Point Accueil Familles (3 rue Lecuyer)

Portail famille

Personnalisé, sécurisé et accessible 24H/24 - 7J/7, le Portail Famille facilite vos démarches avec les services de la Petite Enfance de l'Enfance et, prochainement, celui des Loisirs.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école et à l'accueil périscolaire, gérer ses absences, transmettre vos documents, recevoir les informations des services et payer vos factures en ligne.



Les menus du mois en cours et des mois à venir

Les menus de janvier

[Consultez les menus de la restauration scolaire, des crèches et de loisirs en janvier](#)

Les menus de février

[Consultez les menus de la restauration scolaire, des crèches et de loisirs en février](#)

2600 repas par jour, de qualité et au meilleur coût

Les menus sont déterminés au moins 30 jours à l'avance par une diététicienne. Ils sont composés selon la réglementation en cours, en fonction des besoins nutritionnels des enfants. La préparation des plats respecte rigoureusement les principes d'hygiène de la restauration collective.

La cuisine centrale a consacré depuis le 1er janvier 2023, 47,96 % de ses dépenses alimentaires à l'achat de denrées issues de l'agriculture biologique et 18,61 % à l'achat de produits issus de filières à signes d'identification, de qualité et d'origine (SIQO) à savoir les produits fermiers, labels, AOC, AOP, IGC, pêche durable, etc.

Au total, ce sont donc **66,57% de ses dépenses qui ont été consacrés à l'achat de produits bio et de qualité**. La proportion de denrées BIO et SIQO continuera d'augmenter au cours de l'année 2023, avec l'objectif d'atteindre environ 72 % du montant des achats, l'objectif principal de la cuisine centrale restant celui d'atteindre les 100 % d'ici 2026.

Trois formules repas

La Ville propose pour la restauration scolaire et pour les accueils de loisirs trois formules **au même tarif** :

Formule « classique »

Formule « sans viande »

Formule « sans porc »

Ainsi, l'ensemble des enfants concernés par les différentes formules de repas pourront disposer d'un repas équilibré avec un apport en protéines adapté à leurs besoins. Au fil de la semaine, les enfants dont les parents choisiront le menu sans viande se verront ainsi proposer :

des plats à base de poisson ;

des plats à base d'œufs ;

des plats à base de protéines végétales (légumineuses, céréales ou soja...)

Un plat végétarien et un plat avec poisson sont déjà proposés à tous les convives une fois par semaine.

Rappel :

Pour les sorties scolaires ou périscolaires, les familles doivent fournir le pique-nique à leur enfant.

Tarifs 2024-2025

Les nouveaux tarifs de la restauration ne tiennent plus uniquement compte du coût du repas, mais également **du coût des frais d'animation et de surveillance** des enfants.

Ces frais sont donc **éligibles au crédit d'impôt** pour les frais de garde des enfants de moins de 6 ans.

Une attestation fiscale sera mise à disposition sur le [Portail Famille](#) au printemps de chaque année.

Consultez les tarifs de la restauration scolaire dans le [Guide de rentrée 2024-2025](#) (page 6-7)

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Chaque école publique dispose d'un accueil périscolaire municipal pour le matin, le midi et le soir. Il faut être inscrit à l'école pour pouvoir s'inscrire aux accueils périscolaires. La Ville gère également l'accueil du midi de l'école Diwan mutualisé avec celui de l'école Guébriant.



LES TARIFS DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

| TRANCHES TARIFS 2024-2025 | ACCUEIL DU MATIN | ACCUEIL DU MIDI (AVEC REPAS) | ACCUEIL PAI* (SANS REPAS) | ACCUEIL DU SOIR |
|------------------------------|---------------------|---------------------------------|------------------------------|--------------------|
| Tranche 1 QF 0 à 307 | 0,32 € | 0,10 € | 0,05€ | 0,52 € |
| Tranche 2 QF 308 à 471 | 0,47 € | 0,80 € | 0,46 € | 0,73 € |
| Tranche 3 QF 472 à 638 | 0,64 € | 1,61 € | 0,91€ | 0,92 € |
| Tranche 4 QF 639 à 804 | 0,79 € | 2,47 € | 1,41 € | 1,12 € |
| Tranche 5 QF 805 à 933 | 0,94 € | 3,10 € | 1,76 € | 1,45 € |
| Tranche 6 QF 934 à 1062 | 1,11 € | 3,71 € | 2,11 € | 1,77 € |
| Tranche 7 QF 1063 à 1331 | 1,43 € | 4,33 € | 2,47 € | 2,30 € |
| Tranche 8 QF 1332 à 1599 | 1,58 € | 4,95 € | 2,82 € | 2,63 € |
| Tranche 9 QF 1600 à 2080 | 1,90 € | 5,57 € | 3,17 € | 2,95 € |
| Tranche 10 QF > 2080 | 2,05 € | 6,19 € | 3,53 € | 3,29 € |
| NON BRIOCHINS | | | | |
| Tranche 1 QF 0 à 2080 | 2,05 € | 6,19 € | 3,53 € | 3,29 € |
| Tranche 2 QF > 2080 | 2,22 € | 6,80 € | 3,88 € | 3,62 € |



| | ACCUEILS PÉRISCOLAIRES | | | |
|---------------|--|-------|-------|----------|
| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
| 7H30 - 8H30 | Accueil du matin | | | |
| 8H30 - 11H45 | Temps scolaire | | | |
| | Accueil de loisirs du midi | | | |
| 11H45 - 13H45 | Maintien des activités périscolaires avec un renforcement du taux d'encadrement des enfants | | | |
| 13H45 - 16H30 | Temps scolaire | | | |
| | Accueil de loisirs du soir | | | |
| 16H30 - 18H45 | A partir de 18h, temps calme aménagé les lundis et jeudis pour les enfants qui doivent faire leurs devoirs | | | |



ASTUCE :

Pensez bien à fournir votre numéro d'allocataire CAF et à autoriser la Ville à accéder à votre Quotient Familial pour bénéficier de la tranche correspondant à votre situation. Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF, vous pouvez fournir votre attestation ASA ou votre dernier avis d'imposition sur le revenu. A défaut, c'est la tranche 10 qui s'applique.

Tarifs restauration et accueil périscolaire des écoles publiques briochines

Contact



PETITE ENFANCE
SCOLAIRE

Direction de l'Action Éducative / Point Accueil Familles

20 rue du 71e RI - entrée rue Lecuyer
22000 Saint-Brieuc

Lundi, mercredi, vendredi : 8h-12h30 & 13h30-17h
Mardi, jeudi : 8h-12h30

02 96 62 53 60

Itinéraire

Courriel



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)